

## Impact des associations de la Fédération des Entreprises du Congo sur le développement de la commune rurale d'Oïcha/RDCongo.

Par : KambaleMatheMathieu et MasimangoNamegabe Ernest sont

Assistants à l'Institut Supérieur Pédagogique d'Oïcha/RDC

### Résumé

Cette étude vise à déterminer l'impact des associations de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) sur le bien-être de la Commune Rurale d'Oïcha.

L'enquête transversale a permis de vérifier l'impact des associations de la FEC sur le développement de la Commune Rurale d'Oïcha. L'entretien à base de questionnaire et la recherche documentaire ont servi à la récolte des données. L'analyse de résultats révèle que la majorité (77,8%) de nos enquêtés prend deux repas par jour et leurs activités sont en croissance (80%) car ils ont un pouvoir économique (52,8%) en adhérant à une association encadrée par la FEC/Oïcha.

Cette évolution affecte aussi la scolarisation des enfants (52,8%), la consommation des produits diversifiés (19,4%) et même l'amélioration d'habitat (16,7%). Les membres de la FEC Oïcha reconnaissent avoir une certaine facilité d'accès aux soins médicaux (8,3%).

Par conséquent, les défis du sous-développement du milieu rural peuvent être levés par la mise en œuvre d'un processus de développement rural à la base de compétences et d'énergie s'appuyant sur des organisations.

### Abstract

This study focuses at determining the impact of associations of Company's Federation of Congo known as (FEC) on the development of Oïcha town ship.

Cross investigation allowed us to verify the impact of associations of Company's Federation of Congo (FEC) on the development of Oïcha town ship.

The questionnaire taken as an interview and the desk work were used to get the out come of data. The analysis of results reveals that the majority (77,8%) of our attendants eat two meals per a day and their businesses are increasing positively (80%), they have a economic power (52,8%) when they en role in to a given "FEC" association that is lead by "FEC" Oïcha.

This evolution affected also children schooling (52,8%) and the members have variety of products (19,4%) even the improvement of housing (16,7%) and they accede easily to the medical treatment (8,3%).

The rural area under development challenge can be taken up only by the implementation of competences and energy supported by the organizations.

Date of Submission: 28-03-2020

Date of Acceptance: 16-04-2020

### I. Introduction

Il est reconnu à travers le monde que le milieu rural reste le seul à assurer réellement à travers ses activités professionnelles (agriculture, élevage, artisanat, etc.) la satisfaction, le mieux-être et le mieux-vivre non seulement à des communautés rurales, mais également à celles urbaines.<sup>1</sup>

Cependant, on s'aperçoit que le monde rural africain et en particulier celui de la R.D. Congo reste souvent bloqué dans son effort pour le développement car les bénéfices agricoles générés profitent plus aux intermédiaires urbains qu'aux paysans-agriculteurs.<sup>2</sup>

En effet, le sous-développement d'un milieu qu'il soit urbain ou rural est une réalité économique, sociale, culturelle et politique. C'est un phénomène global aux aspects multiples.

Pour DEBOURSE, la pauvreté dans le monde peut être due à plusieurs facteurs, mais elle se détermine surtout par le bas revenu moyen, le bas niveau d'épargne et d'investissement et la baisse de la production dans les milieux ruraux.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> DUFUMIER, M ; *Projet et développement agricole*, éd. Karthala, Paris, 1996, p.1.

<sup>2</sup> MARTIN (E) *Vade-mecum du gestionnaire de la PME II*, Fascicule, *Créer une PME*, éd. Cadicec, 1997, p.7.

<sup>3</sup> DEBOURSE, R ; *Economie de développement et information d'économie politique*, éd. CRP, Kin, 2005, p.-1.

Ainsi, les défis du sous-développement du milieu rural ne peuvent être levés que par la mise en œuvre d'un processus de développement rural à base des compétences et d'énergies qui s'appuient sur des organisations et / ou associations.

C'est pourquoi la Fédération des Entreprises du Congo/ Centre de Négoce d'Oïcha<sup>4</sup> voudrait lever les défis du sous-développement de la population du territoire de Beni et particulièrement de la Commune Rurale d'Oïcha par l'encadrement de toute personne physique régulièrement instituée en Entreprise ou en association de droit privé ou public ou toute autre organisation structurée d'Entreprise dument revêtue de la personnalité juridique qui exploite également sur le territoire de la RDC, une activité commerciale, sociale industrielle, artisanale que libérale et qui s'engage à observer les décisions prises par les organes statutaires de la Fédération<sup>5</sup>

Oïcha, est le chef-lieu du Territoire de Beni, et plus de 80 % de sa population s'occupent de l'agriculture, de l'élevage de petit-bétail et du petit commerce. Elle a profondément souffert des atrocités de la guerre et sa partie Est est dépeuplée. Nous constatons que malgré toutes les activités économiques qu'offre ce milieu, il y a des problèmes de la famine, plus de la moitié des enfants n'y accèdent pas aux études. On y observe aussi le manque d'eau potable, du courant électrique et le taux d'analphabétisme des adultes y est élevé.

En outre, la crise politico-économique, le chômage, la précarité des salaires ont poussé nombreuses personnes de cette Commune Rurale à adhérer ou à créer des associations ou organisations de développement dont certaines se sont affiliées à la FEC / Centre de Négoce d'Oïcha. Nombreux sont ceux qui trouvent dans ces organisations socio-économiques encadrées par la FEC Oïcha, leur moyen de subsistance.

De ce qui précède, nous nous sommes posé les questions suivantes :

L'adhésion des associations à la FEC/ Centre de Négoce d'Oïcha constitue-t-elle un véritable moteur du développement en Commune Rurale d'Oïcha ? Et par voie de conséquence, ces associations contribuent-elles à l'amélioration du bien-être de leurs membres et de la population d'Oïcha ?

Nous pensons que la FEC et ses associations sont une voie de sortie pour améliorer le bien-être de la population de la Commune Rurale d'Oïcha ; ceci par le fait qu'elles auraient permis à leurs membres de réduire tant soit peu la pauvreté par le biais des améliorations au niveau de leurs activités.

Cette étude vise à déterminer l'impact des associations-membres de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC en sigle) sur le développement de la Commune Rurale d'Oïcha.

## **II. Méthodologie**

Cette étude a été menée en Commune Rurale d'Oïcha, Chef-lieu du Territoire de Beni en Province du Nord-Kivu de Janvier à Décembre 2019.

Du type vérificatif, elle a porté sur les membres de huit associations affiliées à la FEC/Oïcha. La population d'étude est donc constituée de huit associations membres de la FEC/Centre de Négoce d'Oïcha en Commune Rurale d'Oïcha.

L'échantillonnage intentionnel a prévalu pour le choix des unités échantillonales et a concerné deux sous-groupes :

- 1) 20 Responsables des associations et membres du Comité de la FEC/Oïcha.
- 2) 124 Membres d'associations affiliées à la FEC/Centre de Négoce d'Oïcha.

En somme, notre échantillon était composé de 144 individus formant deux sous-groupes.

L'enquête transversale utilisée dans ce travail nous a permis de vérifier l'impact des associations membres de la FEC/Oïcha sur le développement de la Commune Rurale d'Oïcha.

Nous avons ainsi réussi à réaliser conformément à notre échantillon, cent quarante-quatre (144) entretiens individuels par questionnaire à la fin de la collecte de données.

Pour le traitement de nos données, nous avons recouru à l'analyse de contenu et au calcul de pourcentage. Ce dernier est trouvé par la formule suivante :  $P = \frac{f}{N} \times 100$  où P= Pourcentage, f= Fréquence, N = Nombre total ou somme totale de fréquence.

Les variables retenues pour cette étude ont été groupées en variables socio-démographiques (le sexe, le niveau d'instruction, l'ancienneté), et en variables d'étude (les associations membres de la FEC/Oïcha, les avantages après adhésion à la FEC/Oïcha, l'amélioration des conditions de vie des membres, l'évolution des activités des membres des associations, le nombre de repas par jour, ...)

---

4. La Fédération des Entreprises du Congo (FEC en sigle) a pour objet d'assumer les fonctions de chambre de commerce d'industrie, des métiers, des mines d'agriculture et d'autres secteurs ainsi que d'organisations professionnelles des employeurs.

Elle fut créée par l'ordonnance – loi N° 72/028 du 27/7/1997 et régie par loi N° 015/2002 du 16 Octobre 2002 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique (Statut de la FEC Nationale).

5. [WWW.Fecrdc.Com](http://WWW.Fecrdc.Com). Consulté le 15/06/2019.

Pour raison de commodité, les associations membres de la FEC/ Centre de Négoce d'Oïcha sont représentées dans les différents tableaux par les chiffres comme suit :

- 1= Association des Mamans Commerçantes d'Oïcha (AMACO)
- 2= Union des Négociants des Produits Agricoles au Congo (UNEPROAC)
- 3= Associations des Tenanciers des Pharmacies de Beni/Oïcha (ATEPHABE/O)
- 4= Association des Industries pour la Production Artisanale (AIPA)
- 5= Association Congolaise des Banques (ACB)
- 6= Syndicat des Dépositaires et Exploitants Forestiers (SYDEF)
- 7= Association des Dépositaires et Vendeurs des Poissons (ADVPO)
- 8= Association des Chauffeurs du Congo (ACCO)

### III. Présentation et discussion des résultats

Il est question ici de présenter les différentes données brutes récoltées lors de nos investigations. Les résultats de cette étude figure dans le tableau I à VII et donnent une idée fixe sur les enquêtés (associations) de la FEC/Oïcha et leur impact sur le développement de la Commune Rurale d'Oïcha.

**Tableau n°I : Genres des enquêtés dans les associations-membres de la FEC/Oïcha**

SEXE	1/n	%	2/n	%	3/n	%	4/n	%	5/n	%	6/n	%	7/n	%	8/n	%	TOTAL	%
M	16	11,1	16	11,1	12	8,3	16	11,1	12	8,3	16	11,1	12	8,3	8	6	108	75
F	8	5,5	4	3	12	8	4	3	0	0	0	0	8	5,5	0	0	36	25
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>16,6</b>	<b>20</b>	<b>13,8</b>	<b>24</b>	<b>16,6</b>	<b>20</b>	<b>13,8</b>	<b>12</b>	<b>8,3</b>	<b>16</b>	<b>11,1</b>	<b>20</b>	<b>13,8</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>144</b>	<b>100</b>

*Source* : Nos enquêtes sur terrain 2019.

**Commentaires:**

La majorité des enquêtés dans les associations membres de la FEC/Oïcha sont du sexe masculin en raison de 108membres sur 144 soit 75%.

Cependant, aucun enquêté des associations ACCO, SYDEF et ACB est du sexe féminin à l'exception des associations UNEPROAC et AIPA qui ont chacune 3% des membres du sexe féminin.

Cette variable nous a permis d'analyser l'implication de l'aspect genre, particulièrement la part de la femme dans une association. Alors que jadis, la femme n'était par appelée à travailler avec les hommes, il est un fait connu que la femme dans les milieux ruraux africains en général assure la grande partie de la survie familiale tel est le cas de Vénérande NYABENDA, 42 ans, membre d'une coopérative agricole de la Commune Rurale de Kabarore, au Nord du Burundi qui témoigne en ces termes :

« En tant que femme, veuve, qui parvient à acquérir du bétail en scolarisant cinq enfants (...) cela suscite une grande curiosité et l'admiration de mon entourage. Je partage volontiers mon expérience et encourage les autres producteurs à adhérer à la Coopérative et aux groupes d'épargne et de crédit. »<sup>6</sup>

Ainsi, elle voulait concilier la spécificité constitutionnelle ou biologique de mère créatrice de vie, d'épouse et ce que doit être désormais son rôle dans la société moderne afin de participer activement et véritablement au développement économique et social de son milieu semi-urbain.

**Tableau n° II : Niveau d'instructions des enquêtés des associations de la FEC/Oïcha**

Niveau d'instruction des enquêtés	1/n	%	2/n	%	3/n	%	4/n	%	5/n	%	6/n	%	7/n	%	8/n	%	TOTAL	%
Analphabètes	0	0	4	2,8	0	0	8	5,5	0	0	0	0	0	0	0	0	12	8,3
Primaires	8	5,5	4	2,8	12	8,3	4	2,8	8	5,5	16	11,1	16	11,1	4	2,8	72	50
Secondaires	12	8,3	12	8,3	8	5,5	0	0	0	0	0	0	4	2,8	4	2,8	40	27,8
Supérieurs	4	2,8	0	0	4	2,8	8	5,5	4	2,8	0	0	0	0	0	0	20	13,9
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>16,6</b>	<b>20</b>	<b>13,9</b>	<b>24</b>	<b>16,6</b>	<b>20</b>	<b>13,9</b>	<b>12</b>	<b>8,3</b>	<b>16</b>	<b>11,1</b>	<b>20</b>	<b>13,9</b>	<b>8</b>	<b>5,6</b>	<b>144</b>	<b>100</b>

*Source* : Nos enquêtes sur terrain 2019

**Commentaire :**

<sup>6</sup> DESARZENS Gabrielle, *Parole aux femmes*, éd. Stop Pauvreté, 2014, pp.45-46.

La majorité des enquêtés (50%), sont du niveau primaire ; 28% sont du niveau secondaire et 13,8% sont des universitaires. Cependant les associations de la FEC/Oïcha renferment peu d’analphabètes soit 8,3%, c'est-à-dire ils sont moins nombreux. Le niveau d’instruction constitue l’un des grands indicateurs de développement d’un peuple. Pour la FAO, le monde rural, tel est le cas pour la Commune Rurale d’Oïcha, se transforme rapidement et les jeunes doivent être préparés aux nouveaux défis et aux nouvelles opportunités.<sup>7</sup> En effet, l’instruction a une incidence sur la productivité et la croissance économique, une personne instruite aura tendance à assimiler plus facilement et plus rapidement les innovations techniques qui lui sont proposées. De ce fait, l’école étant le reflet de sa société, le travail scolaire comme moteur du développement individuel et collectif doit être surveillé.

En effet, étant donné que la majorité de nos enquêtés sont du niveau primaire nous amène à conclure que le niveau de l’éducation des adultes dans le Territoire de Beni en général et en Commune Rurale d’Oïcha en particulier est inférieur. Selon LUZOLELE et TOM, D ; un indice de scolarisation faible indique un degré faible de participation, que les apprenants appartiennent au groupe d’âge officiel ou non<sup>8</sup>. Cela démontre qu’il faut que le gouvernement fournisse beaucoup d’efforts en construisant des centres de formation pour l’alphabétisation des adultes et mettre sur pied un système d’éducation scolaire capable d’apporter une motivation aux parents à la scolarisation de leurs enfants.

Il est vrai qu’il ne peut y avoir de véritable développement sans un système éducatif efficace. Ce système éducatif efficace passe également par la gratuité de l’enseignement de base. De ce fait, le Congo qui vient d’insérer la gratuité de l’enseignement dans son arsenal constitutionnel, ne peut espérer s’engager pleinement dans la phase de reconstruction et de développement sans que son système éducatif ne relève des défis importants : les défis du travail, de la qualité, de l’éthique et de didactique.

**Tableau n° III : Répartition des enquêtés selon leur ancienneté dans la FEC/Oïcha**

Ancienneté en année	1/n	%	2/n	%	3/n	%	4/n	%	5/n	%	6/n	%	7/n	%	8/n	%	TOTAL	%
1-2	4	2,8	4	2,8	8	5,5	4	2,8	0	0	4	2,8	0	0	4	2,8	28	19,4
3-4	8	5,5	0	0	4	2,8	4	2,8	0	0	0	0	4	2,8	0	0	20	14
5-6	8	5,5	8	5,5	4	2,8	0	0	4	2,8	4	2,8	0	0	0	0	28	19,4
7-8	4	2,8	0	0	0	0	4	2,8	4	2,8	4	2,8	0	0	4	2,8	20	14
9-10	0	0	4	2,8	0	0	4	2,8	0	0	0	0	12	8,3	0	0	20	14
11 et plus	0	0	4	2,8	8	5,5	4	2,8	4	2,8	4	2,8	4	2,8	0	0	28	19,4
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>16,6</b>	<b>10</b>	<b>13,8</b>	<b>24</b>	<b>16,6</b>	<b>20</b>	<b>13,8</b>	<b>12</b>	<b>8,3</b>	<b>16</b>	<b>11,1</b>	<b>20</b>	<b>13,8</b>	<b>8</b>	<b>5,5</b>	<b>144</b>	<b>100</b>

Source : Nos enquêtes sur terrain, 2019

**Commentaire :**

De ce tableau ci-dessus, nous constatons que le plus grand nombre d’enquêtés soit plus ou moins 19% ont une ancienneté se retrouvant dans les intervalles d’années de 1-2, 5-6 et 11 et plus ; et 14% dans les intervalles 3-4, 7-8 et 9-10 chacune.

Par contre, les plus anciens membres de la FEC/Oïcha ayant totalisés 11 ans et plus se retrouvent dans l’Association de Tenanciers des Pharmacies de Beni/Oïcha (ATEPHABE) soit 5,5% des membres, suivi de 5 autres qui ont chacune 4 anciens membres soit 2,8%. Ceci prouve à suffisance que cette association commerciale est parmi les plus anciennes de la FEC/Oïcha. L’ATEPHABE garde encore curieusement son siège social en ville de Beni.

<sup>7</sup> FAO, *Directives Concernant les indicateurs socio-économiques à utiliser pour le suivi et l’évaluation du développement rural*, Rome, 1<sup>ère</sup> édition, 1989, p.1

<sup>8</sup> LUZOLELE, L ; et TOM, D ; *La pauvreté urbaine en Afrique subsaharienne*, le cas de Kinshasa, CEPAS, 1999, p.10.

**Tableau n° IV: Avantages obtenus par les enquêtés après adhésion à la FEC/Oïcha.**

Avantages	1/ n	%	2/ n	%	3/ n	%	4/ n	%	5/ n	%	6/ n	%	7/ n	%	8/ n	%	TOTAL	%
Production diversifiée	0	0	12	8,3	4	2,8	4	2,8	0	0	0	0	8	5,5	0	0	28	19,4
Prestige social	4	2,8	8	5,5	8	5,5	4	2,8	4	2,8	12	8,3	0	0	0	0	40	27,8
Pouvoir économique	20	14	0	0	12	8,3	12	8,3	8	5,5	4	2,8	12	8,3	8	5,5	76	52,8
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>16,8</b>	<b>20</b>	<b>13,8</b>	<b>24</b>	<b>16,6</b>	<b>20</b>	<b>13,8</b>	<b>12</b>	<b>8,3</b>	<b>16</b>	<b>11,1</b>	<b>20</b>	<b>13,8</b>	<b>8</b>	<b>5,5</b>	<b>144</b>	<b>100</b>

*Source* : Nos enquêtes sur terrain, 2019.

**Commentaire :**

Les membres tirent plus d'avantage dans l'acquisition du pouvoir économique, c'est le cas de 53% d'entre eux et jouissent du prestige social (28%) alors que la consommation des produits diversifiés intervient à 19%.

Ces résultats corroborent ceux de TON de KLERK<sup>9</sup> qui dégagent de nombreux avantages tirés de l'association de développement notamment :

- 1) L'autonomie qui découle de la mise en place de l'association par ses propres membres et ne dépendant d'aucune assistance extérieure.
- 2) L'adaptabilité, les groupes étant constitués des personnes aux situations presque similaires.
- 3) L'assistance mutuelle qui fournit l'occasion de rencontrer régulièrement d'autres personnes, les relations ainsi établies constituent une source de soutien appréciable dans les périodes difficiles.

**Tableau n° V : Evolution des activités des associations affiliées à la FEC/Oïcha**

Evolution de l'activité	1/ n	%	2/ n	%	3/ n	%	4/ n	%	5/ n	%	6/ n	%	7/ n	%	8/ n	%	TOTAL	%
Croissance	24	16,7	16	11,1	12	8,3	16	11,1	8	5,5	12	8,3	20	13,9	8	5,5	116	80,5
Décroissance	0	0	4	2,7	12	8,3	4	2,8	4	2,8	4	2,8	0	0	0	0	28	19,5
Sans réponse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>16,7</b>	<b>20</b>	<b>13,9</b>	<b>24</b>	<b>16,6</b>	<b>20</b>	<b>13,9</b>	<b>6</b>	<b>8,3</b>	<b>16</b>	<b>11,1</b>	<b>20</b>	<b>13,9</b>	<b>8</b>	<b>5,5</b>	<b>144</b>	<b>100</b>

*Source* : Nos enquêtes sur terrain 2019.

**Commentaire :**

Il ressort de ce tableau que les activités menées par les membres d'associations affiliées à la FEC/Oïcha sont croissantes soit 80,5%.

Toutefois, cette croissance ne doit pas voiler la face du problème de manque d'emploi qui est un défi majeur auquel font face aujourd'hui les jeunes de la Province du Nord-Kivu en général et de la Commune Rurale d'Oïcha en particulier. Selon LEA KAPITENI, cette situation d'insécurité généralisée contraint certains jeunes d'Oïcha à vaquer à des activités peu lucratives pendant que d'autres, en majorité des lauréats des humanités, mènent des vies d'oisiveté et de nonchalance »<sup>10</sup>.

Sur ce, d'aucuns souhaitent que le gouvernement mette en place une politique de création d'emploi afin de faire baisser le chômage dans les milieux ruraux car le développement réel de la nation ou encore mieux d'une société humaine dans sa globalité dépend aussi du développement rural.

**Tableau n° VI: Amélioration des conditions de vie des membres des associations**

Evolution du domaine	1/ n	%	2/ n	%	3/ n	%	4/ n	%	5/ n	%	6/ n	%	7/ n	%	8/ n	%	TOTAL	%
Amélioration de l'alimentation	0	0	0	0	4	2,8	4	2,8	8	5,5	4	2,8	8	5,5	4	2,8	32	22,2
Facilité d'accès aux soins	0	0	4	2,8	4	2,8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	8,3

<sup>9</sup>TON de KLERK, *Paysage de la finance rurale, Guide à l'intention des acteurs sur terrain*, CTA, Wageningen, Pays-Bas, 2005, p.1.

<sup>10</sup> LEA KAPITENI, FL ; *Impact de la guerre sur la vie socio-économique des Filles-mères en Commune rurale d'Oïcha*, TFC en HSS, Inédit, ISP/Oïcha, 2018, p.51.

médicaux																		
Facilité de scolarisation des enfants	20	13,9	16	11,1	12	8,3	8	5,5	4	2,8	4	2,8	12	8,3	0	0	76	52,8
Amélioration de condition d'habitant	4	2,8	0	0	4	2,8	8	5,5	0	0	4	2,8	0	0	4	2,8	24	16,7
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>16,7</b>	<b>20</b>	<b>13,9</b>	<b>24</b>	<b>16,7</b>	<b>20</b>	<b>13,9</b>	<b>12</b>	<b>8,3</b>	<b>16</b>	<b>11,1</b>	<b>20</b>	<b>13,9</b>	<b>8</b>	<b>5,5</b>	<b>144</b>	<b>100</b>

**Source :** Nos enquêtes sur terrain 2019.

**Commentaire :**

Il s'avère que plus de la moitié des enquêtés trouvent la facilité de scolariser leurs enfants suite à leur adhésion à l'une des associations membres de la FEC (52,8%), mais aussi, ils constatent l'amélioration de leur alimentation (22,2%) et de leur habitat (16,7%). Ils ont une facilité d'accéder aux soins médicaux (8,3%). Pour illustrer cette amélioration des conditions de vie des enquêtés, nous reprenons ici les propos de TSONGO MUSAYI, un agriculteur de cacao à Makele, village situé à ±6 Km au Nord-Ouest de la Commune Rurale d'Oïcha. Il s'exprime ici en ces termes :

*« Avant d'adhérer au groupe d'épargne et de crédit, j'avais parfois des difficultés à nourrir ma famille et à payer les frais de scolarisation de mes six enfants. En adhérant début 2013 à l'Association Congolaise des Banques encadrée par la FEC/Oïcha, je me suis constitué un petit capital de 500\$. Ainsi, en cas de besoin, je contracte de petits crédits ponctuel pour la nourriture, la scolarisation, la santé et l'habillement de mes enfants »<sup>11</sup>.*

Cette situation s'observe également dans plusieurs entités dans la province du Nord-Kivu.

En effet, le secteur privé a un rôle capital dans le développement, y compris dans le commerce. Il peut être un moteur de l'amélioration des conditions de vie.

D'après John Maynard, l'Etat doit jouer un rôle central dans la relance de la croissance économique soit en augmentant les investissements soit en augmentant les revenus des ménages<sup>12</sup>.

**Tableau n°VII : Nombre de repas pris par jour par les enquêtés**

Repas par jour	1/n	%	2/n	%	3/n	%	4/n	%	5/n	%	6/n	%	7/n	%	8/n	%	TOTAL	%
Deux repas	20	13,9	12	8,3	20	13,9	16	11,1	8	5,5	16	11,1	16	11,1	4	2,8	112	77,7
Trois repas	4	2,8	8	5,5	4	2,8	4	2,8	4	2,8	0	0	4	2,8	4	2,8	32	22,2
Plus de trois repas	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>16,7</b>	<b>20</b>	<b>13,9</b>	<b>24</b>	<b>16,7</b>	<b>20</b>	<b>13,9</b>	<b>12</b>	<b>8,3</b>	<b>16</b>	<b>11,1</b>	<b>20</b>	<b>13,9</b>	<b>8</b>	<b>5,5</b>	<b>144</b>	<b>100</b>

**Source :** Nos enquêtes sur terrain, 2019

**Commentaire :**

La majorité des enquêtés (77,8%) prend deux repas par jour ; 22,3% le prennent trois fois par jour. Et aucun enquêté prend le repas plus de trois fois par jour.

En effet, une vie normale et une santé solide ne sont possibles que si l'alimentation est non seulement suffisante mais équilibrée pour toutes les couches de la population.

Ainsi, mieux la population mangera à sa faim, plus elle participera efficacement au processus de développement de son milieu, car les capacités physiques et intellectuelles ne peuvent donner le meilleur d'elles-mêmes que si le régime alimentaire est suffisamment équilibré. Dans son ouvrage publié en 2002, SANE fait remarquer que l'accès par les individus et les familles aux disponibilités alimentaires devrait constituer la préoccupation première plutôt que la simple disponibilité. L'essentiel, affirme SANE, n'est pas la présence de nourriture sur les marchés, mais, la capacité économique d'acquiescer les vivres offerts<sup>13</sup>.

Malheureusement l'installation des groupes armés rebelles dans le Territoire de Beni est un handicap pour l'évolution normale des activités socioéconomiques dans ce milieu.

<sup>11</sup> ACB, Rapport d'activités annuelles 2013 de l'Association Congolaise des Banques, Document Inédit, Oïcha, 2013

<sup>12</sup> FENET WAQUET, I ; *Economie Contemporaine*, Dunod, Paris, 2013, p.47.

<sup>13</sup> SANE, P ; *la pauvreté une fatalité ? Promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés*, éd. UNESCO, Karthala, Paris, 2002, p.1.

Ainsi, MUHINDO KASIKA résume les retombées négatives de l'insécurité sur le plan économique dans la région de Beni dont le chef-lieu est Oïcha, en ces points :

- L'occupation et les pillages systématiques des champs par les groupes armés ;
- La faim globale au sein des familles ayant forcément abandonner leurs champs créant l'insuffisance des vivres dans différents centres urbains.
- L'alimentation devient médiocre suite à une crise économique aigue<sup>14</sup>.

Pour ces entrefait, le gouvernement congolais doit impérativement instaurer la paix et la sécurité dans la région de Beni-Lubero et mettre en œuvre des politiques diverses pour promouvoir une croissance régulière et soutenue de la production agricole.

#### IV. Conclusion

Cette étude visait à déterminer l'impact des associations de la Fédération des Entreprises du Congo sur le développement de la Commune Rurale d'Oïcha.

La Fédération des Entreprises du Congo (FEC en sigle) guide pas à pas ses associations vers la réussite. Elle est leurs partenaires de tous les instants afin de « bâtir ensemble » leurs projets. De ce fait, la FEC améliore sans cesse ses prestations dans le but de créer un climat propice aux affaires. Les activités menées par les membres des associations affiliées à la FEC/Centre de Négoce d'Oïcha sont en évolution et que plus de la moitié des membres de ces associations de la FEC/Oïcha trouvent les moyens de scolariser, leurs enfants et prennent au moins deux repas par jour et ont un pouvoir économique suite à leur adhésion à une organisation économique encadrée par la FEC/ Centre de Négoce d'Oïcha.

Par conséquent, ces résultats sont de nature à interpeller les autorités tant locales que nationales en vue de rétablir la paix et la sécurité dans la région de Beni-Lubero et mettre en application un mécanisme pour la relance des activités agricoles et commerciales pour le développement du Territoire de Beni et particulièrement la Commune Rurale d'Oïcha.

Au demeurant, ce travail aurait pu aborder d'autres organisations ou associations de développement en Commune Rurale d'Oïcha, le champ reste donc ouvert à tout chercheur intéressé par ce sujet pour nous compléter et l'approfondir.

#### Bibliographie

- [1]. DEBOURSE, R ; *Economie de développement et information d'économie politique*, éd. CRP, Kin, 2005.
- [2]. DESARZENS Gabrielle, *Parole aux femmes*, éd. Stop Pauvreté, 2014.
- [3]. DUFUMIER, M ; *Projet et développement agricole*, éd. Karthala, Paris, 1996.
- [4]. FAO, *Directives concernant les indicateurs socio-économiques à utiliser pour le suivi et l'évaluation du développement rurale*, Rome, 1<sup>ère</sup> édition, 1989.
- [5]. FENET WAQUET ; *Economie Contemporaine*, Dunod, Paris, 2013.
- [6]. LEA KAPITENI ; *Impact de la guerre sur la vie socio-économique des Filles mères en Commune Rurale d'Oïcha*, TFC en HSS, Inédit, ISP/Oïcha, 2018.
- [7]. LUZOLELE, L ; et TOM, D ; *la pauvreté urbaine en Afrique subsaharienne*, le cas de Kinshasa, CEPAS, 1999.
- [8]. MARTIN (E) *Vade-mecum du gestionnaire de la PME II, Fascicule, Créer une PME*, éd. Cadicec, 1997.
- [9]. MUHINDO KASIKA ; *Essai d'étude de l'impact de l'insécurité dans la vallée de la Semuliki en Territoire de Beni (1986-2012)*, TFC en HSS, Inédit, ISP/Oïcha, 2013.
- [10]. Rapport d'activités annuelles de l'Association Congolaise des Banques (ACB), Document inédit, Oïcha, 2013
- [11]. SANE, P ; *la pauvreté une fatalité ? Promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés*, éd. UNESCO, Karthala, Paris, 2002.
- [12]. TON de KLERK, *Paysage de la finance rurale, Guide à l'intention des acteurs sur terrain*, éd. CTA, Wageningen, Pays-Bas, 2005.
- [13]. www.fec.rdc.com consulté le 16/06/2019

Par : KambaleMatheMatthieu. " Impact des associations de la Fédération des Entreprises du Congo sur le développement de la commune rurale d'Oïcha/RDCongo." *IOSR Journal of Business and Management (IOSR-JBM)*, 22(4), 2020, pp. 08-14.

<sup>14</sup> MUHINDO KASIKA, Becker, *Essai d'étude de l'impact de l'insécurité dans la vallée de la Semuliki en territoire de Beni (1986-2012)*, TFC en H.S.S, ISP/Oïcha, 2013, pp.35-36